

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Il est d'usage d'inaugurer une nouvelle année par des résolutions. Celle du collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs est de poursuivre un travail commencé il y a un an, par le lancement de l'appel « Pour ne plus perdre sa vie à la gagner ! ». Appel qui pointait la multiplication des attaques du patronat et du gouvernement contre les droits sociaux, notamment en matière de santé au travail, dans un contexte pourtant alarmant du fait de logiques organisationnelles qui, au nom d'une soi-disant « rationalisation » des coûts, aggravent l'exploitation des corps et dégradent de manière profonde la santé de tant de travailleuses et travailleurs. Le travail du Collectif se poursuit par la tenue en mars 2016 des États généraux de la santé des travailleuses et travailleurs.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRES...

Parce que les attaques ne s'arrêtent pas...

Une casse en cours du code du travail, voulue par le gouvernement et le patronat, qui prend pour cible les protections collectives définies par le code du travail, et menace ainsi gravement les conditions d'emploi et de travail.

Une jurisprudence de novembre 2015, pourrait remettre en cause une conquête fondamentale : l'obligation pour l'employeur de sécurité de résultat, posée par les arrêts amiante de 2002 et confirmée par l'arrêt Snecma de 2008.

Les lois Macron et Rebsamen d'août 2015, qui conduisent à l'affaiblissement programmé des instances représentatives du personnel, des Prud'hommes, de l'inspection et de la médecine du travail, à la suppression de l'obligation pour l'employeur d'établir la fiche individuelle de prévention des expositions à la pénibilité, à l'allègement des sanctions qu'il encourt pour délit d'entrave, à l'extension du travail du dimanche, à l'accroissement du travail de nuit, à l'aggravation de la précarité de l'emploi par l'augmentation du nombre possible de renouvellements du CDD, et à bien d'autres dégradations.

Parce que les dégâts humains sont insupportables...

Quand il s'agit des travailleuses et travailleurs qui subissent une quantité de travail excessive, la pression du temps, l'impossibilité de faire varier les délais fixés, l'impossibilité d'accomplir un geste professionnel selon les règles du métier. Quand il s'agit de celles et ceux exposé-e-s à des contraintes physiques intenses, bien souvent cumulées. Quand il s'agit de celles et ceux exposé-e-s à des produits chimiques cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques. Quand il s'agit de celles et ceux accidenté-e-s ou malades du fait de leurs conditions de travail.

Et quand il s'agit de toutes celles et de tous ceux mort-e-s du fait de leurs conditions de travail.

Parce que la parole des travailleuses et travailleurs doit se faire entendre...

« Primauté du chiffre », « le quantitatif grignote le qualitatif et l'humain », « objectifs toujours revus à la hausse chaque début d'année, une véritable épreuve », « pression du résultat », « objectifs inatteignables », « non négociables », « flicage », « surveillance constante », « impossibilité de s'exprimer en réunion en dehors de la ligne établie par la hiérarchie »...

« Surcharge de travail », « des dates butoirs pour tout », « pression des délais à respecter », « délais trop courts », « toujours plus serrés », « incompressibles », « impraticables », « peu de

temps pour la réflexion », « trop de travail urgent », « toujours dans l'urgence », « trop de choses à gérer en même temps », « travail le soir et le week-end très fréquents sans récupération », « rythme intensif », « travail à flux tendus, peu de récup, intense, stressant », « stress permanent », « sentiment de bâcler le travail », « de faire du sale boulot »...
« Impossible coupure », « difficultés à débrancher », « à déconnecter quand on rentre chez soi », « envahissement », « empiètement », « conciliation vie professionnelle / vie familiale utopique », « disparition de la vie sociale », « j'ai une vie de famille, des enfants et je trouve inadmissible de ne pas les voir certains week-end », « on port du lourd », « je ne sens plus mes bras », « je suis devenu un peu sourd », « on manipule ce produit, on sait même pas ce que c'est », « on est couvert de poussière », « j'ai tout le temps mal au dos »...
« Fatigue importante », « insomnies », « tension », « agressivité », « maux de tête », « douleurs musculaires », « brûlures d'estomac », « problèmes de tension », « problèmes cardiaques », « crises d'angoisse », « difficultés respiratoires », prise de « tranquillisants », « dépression »...
« C'est insupportable », « on n'y arrive plus », « je tiendrais jamais jusqu'à la retraite »,...

Parce que c'est l'action collective qui est à l'origine des avancées sociales en matière de santé au travail...

Que l'on repense à la lutte des ouvriers des manufactures d'allumettes pour la suppression du phosphore à l'origine de la nécrose de la mâchoire, à la mobilisation des ouvriers de papiers de couleurs et de fantaisie pour l'arrêt de l'emploi de l'arsenic, à celle des mineurs pour la reconnaissance de la silicose, à celle des peintres en bâtiment pour que cesse l'usage du plomb, à celle des cimentiers de la Seine pour faire reconnaître la gale du ciment comme maladie professionnelle, à la longue lutte collective pour l'interdiction de l'amiante, et l'on pourrait citer bien d'autres affrontements pour barrer la route à ces innombrables poisons industriels et faire reconnaître les maladies professionnelles qu'ils provoquent.

Sans oublier les actions collectives qui ont contribué à la promulgation de lois protectrices des plus jeunes, à l'instauration de la journée de 8h, à la création des CHSCT et au renforcement de leurs prérogatives, à la mise en place des droits d'expression collective, d'alerte, de retrait, à l'inscription dans le code du travail de l'obligation pour l'employeur de combattre les risques à la source, d'adapter le travail à l'homme, d'assurer la sécurité des travailleur-se-s, et de protéger leur santé physique et mentale...

**IL EST DONC TEMPS DE MIEUX ORGANISER NOTRE RÉSISTANCE
ET DE REPRENDRE L'OFFENSIVE SUR NOS REVENDICATIONS.**

**Pour ne plus perdre notre vie à la gagner, participons
aux États Généraux de la santé des travailleuses et travailleurs**

Les 16 et 17 mars 2016 à Paris, Bourse du travail

3 rue du Château d'eau 75010 - Métro République

1ère journée de 10h à 19h - 2ème journée de 09h à 16h

**Pour vous inscrire aux États Généraux et proposer une contribution
(récit d'une lutte ou d'une expérience, exposition d'un problème...) :**
neplusperdresaviealagagner.org

Pour joindre le Collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs :
contact@neplusperdresaviealagagner.org